

LES TROUBLES SCOLAIRES DE LA SASKATCHEWAN

Nos coreligionnaires de la Saskatchewan sont menacés dans leurs droits. Déjà des mesures gouvernementales mettent en danger dans certains districts l'enseignement religieux à l'école.

Quelle est au juste la situation? Et comment pourrait-on y remédier? C'est ce qu'un missionnaire de l'Ouest parfaitement au courant de ce qui se passe chez lui, le R. P. Tavernier, O. M. I., directeur du "Patriote de l'Ouest", a essayé d'exposer dans les différentes parties de la province de Québec, au cours de l'été. Il a donné des conférences. A la parole, il a cru bon de joindre la plume. Et voilà pourquoi il a publié dans la collection de l'Œuvre des Tracts une brochure intitulée: "Les Troubles scolaires de la Saskatchewan". Ces pages sont à lire.

La brochure se termine par le texte éloquent de "l'Appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" en faveur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. "Une race qui veut vivre ne meurt pas. Les Franco-Canadiens ont cette volonté de vivre; elle est leur force. Mais il leur faut de plus les ressources nécessaires, le nerf de la guerre, et c'est sur leurs frères de l'Est qu'ils comptent pour se la procurer, en ces temps de crise financière et à la suite des trois années de disette qu'ils viennent de traverser. Nous ne les laisserons pas succomber. Ils défendent aux avant-postes notre culture; ils assurent par leur résistance à la persécution le maintien de nos traditions et la survivance de notre langue et de notre foi. Nous sommes tous solidaires les uns des autres. Leurs défaites sont nos défaites; leurs victoires sont nos victoires. Coûte que coûte, il faut secourir les Franco-Canadiens de la Saskatchewan et répéter pour eux le geste sauveur fait il y a quelques années par "l'Association catholique de la Jeunesse" en faveur des "blessés de l'Ontario".

Toutes les souscriptions doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 1182, rue St-Laurent, Montréal. Le 4 novembre le montant prélevé était de \$1,735.50.



UNE FAUTE A CORRIGER

Dans la "Semaine Religieuse" de Montréal, le 4 mars 1926, M. l'abbé Henri Jeannotte, P. S. S., a signalé une faute qui s'est introduite depuis longtemps dans la dernière strophe de l'hymne "Sacris solemniis" de saint Thomas d'Aquin, chantée partout dans les saluts du Saint Sacrement avec la strophe "Panis angelicus". Cette strophe se lit actuellement comme suit dans tous les bréviaires et les livres de chant: